



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 663 - Semaine du 10 au 16 septembre 2012

Flash infos

C'est la rentrée, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances. Pendant les congés, les chantiers se sont poursuivis afin de respecter les plannings :

Tennis couverts : la réception a été prononcée fin août, quelques réserves devront être levées d'ici la mi septembre avant la mise en service. Coût bâtiment 62 1970 € HT, réseaux et gros œuvre : 410 000 €. Subvention FFF (32 000 €), Département (111 000 €) et CNDS (138 000 €), le reste à charge de la commune.

Rue de l'Erable : la seconde tranche est terminée à quelques mètres de trottoirs près. La première tranche avait été réalisée pour la mise en service des bâtiments des services techniques. Coût des travaux : 429 572 € pas de subvention.

Extension groupe scolaire : les travaux étaient terminés pour la rentrée, ce chantier a été réalisé en 8 mois. La commission de sécurité est passée et a donné un avis favorable, toutes les règles de sécurité étant respectées. Coût des travaux : 674 496 € HT dont 81 360 € de subvention territoires ruraux et 54 000 € Département, le reste à charge de la commune.

Halle et parvis centre bourg : comme vous avez pu le voir ce chantier a bien avancé et sera terminé comme prévu pour le 11 novembre prochain. L'inauguration de l'ensemble se fera à l'occasion du marché de Noël les 1^{er} et 2 décembre. Coût des travaux, halle : 497 658 € HT dont 91 500 € (Région) et 175 000 € (fonds d'Etat). Le centre bourg 841 155 € est financé dans le cadre du plan urbain partenarial (aménageur) Rappelons aussi que les réseaux ont été repris par la CC de la Goële et du Multien pour un coût d'un peu plus de 400 000 €.

En parallèle de ces gros chantiers qui contribuent à ce que notre commune ait une bonne image et passe pour une des mieux équipée dans sa catégorie, les travaux de maintenance annuelle se sont poursuivis : peinture des classes de la maternelle, aménagement de la salle polyvalente du clsh, espaces verts, allées piétonnes sur le parking de l'école, etc...

Bonne reprise à toutes et à tous

Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC de la Goële et du Multien

Conseil Municipal

Séance du 7 septembre 2012

Le Conseil Municipal a :

- émis un avis favorable pour l'adoption du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie,
- émis un avis favorable pour le Schéma Régional Eolien sous réserve de respecter notamment l'impact visuel de l'implantation de l'éolien.
- sollicité du Conseil Général de Seine-et-Marne ainsi que du Conseil Régional d'Ile de France, une subvention pour les équipements des abris de jardins,
- sollicité du Conseil Général de Seine et Marne ainsi que du Conseil Régional d'Ile de France une subvention pour l'aménagement d'une zone piétonne dans le Centre Bourg
- engagé un dossier de déclaration de projet en vue de la réalisation de la résidence seniors valides

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est affiché à la porte de la mairie et publié sur le site officiel de la commune.

Infos administratives

Logement étudiant

Pour tout savoir sur les aides au logement, différents moyens sont mis à la disposition des futurs et actuels étudiants préparant leur déménagement :

⇒ le www.caf.fr (site internet de la caisse d'allocations familiales) où vous pourrez trouver des informations sur les aides au logement de la Caf,

Cliquer sur « accéder à une demande en ligne » pour faire une demande de logement ou télécharger les formulaires nécessaires en consultant la rubrique « télécharger un formulaire »

⇒ la ligne directe des étudiants : 0 810 29 29 29 du lundi au vendredi de 9h à 17h pour être conseillé sur les démarches allocation logement étudiant.

Protection maternelle et infantile

Le camion stationnera sur le chemin d'accès au Centre de Loisirs situé rue Cléret, le :

Lundi 17 septembre 2012
de 13h45 à 14h30



Infos administratives (suite)

Communiqué de l'Assurance Maladie

Lorsque vous êtes victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (un voisin, un automobiliste, un chien...) informez votre caisse d'assurance maladie et les professionnels de santé consultés. L'Assurance Maladie, qui rembourse vos dépenses de santé et vous indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou avec sa compagnie d'assurance. Cette démarche permet de récupérer les sommes engagées et ne modifie pas la prise en charge de vos soins.

Prévenez votre CPAM, soit par téléphone au 3646, soit par courrier, soit par courriel. En Seine & Marne, vous avez la possibilité de compléter et d'envoyer votre déclaration en ligne en vous connectant sur ameli.fr rubrique « votre CPAM ».

Bons CCAS et colis aux Anciens

Pour bénéficier des bons et des colis, il faut avoir 65 ans dans l'année et habiter la commune depuis au moins un an. En cas d'inscription tardive, il n'y a pas d'effet rétroactif.

Les personnes atteignant 65 ans doivent se faire inscrire en Mairie, munies de leur carte d'identité, au moins un mois avant leur date anniversaire.

Manifestations, Loisirs, Sports

Journée du patrimoine

Samedi 15 septembre - Église Saint-Vincent

De 10h00 à 12h00 : Ouverture de l'église au public avec exposition permanente sur l'histoire du village et la restauration de l'église.



De 15h30 à 16h30 : Conférence gratuite en image sur Saint Vincent, le patron des vigneron par J. ROBERT.

De 20h30 à 22h00 : Concert gratuit.

Piano classique et jazz, chants soliste et chorale « les Fantaisies Moussignoles ».

Le restaurant « Le Neuf de Moussy » vous propose une soirée « Moules Frites » le :

Samedi 22 septembre 2012

Au prix de 15€/personne.

Réservation acceptée jusqu'au 20 septembre au soir.

☎ 01.60.03.02.80

Cuisines en Fêtes 2012, « Déjeuner sur l'herbe »



Le 29 septembre, venez participer au grand pique-nique champêtre qui se déroulera, cette année, dans le parc de l'école.

Amenez votre plaid et vos couverts si vous voulez déjeuner sur l'herbe.

Des chaises et des tables seront mises à disposition pour ceux qui souhaiteraient manger à table.

La réservation du pique-nique élaboré par nos chefs et participants se fera à partir de 11h30 sur place pour un tarif de 5€.

Attention, seulement 100 repas disponibles. Pour celles et ceux qui désirent venir profiter de l'ambiance et des animations, venez nous rejoindre avec votre propre panier pique-nique.

Il reste des places pour participer aux ateliers du matin. Pour s'inscrire, contactez Betty ou Arno au 01.60.03.42.38 ou remplissez au plus vite le formulaire disponible sur le site www.moussyle neuf.fr

Festival des Anciens

Dimanche 7 octobre 2012 à 12h

Gymnase « Les Pailleux » à Saint-Mard

Prix : 40 €

Pour les Moussignols de 65 ans et + le prix est de 35 €
Inscriptions avant le 15 septembre 2012.

Chèque à l'ordre du Soleil d'Or à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie, à l'attention du Soleil d'Or.

Veuillez indiquer si vous prenez le car.



Environnement

Balayage des voiries

Le prochain passage aura lieu les :

12 et 13 septembre 2012

Nettoyons la nature

Fort de ses succès antérieurs, nous organisons de nouveau, l'opération « Nettoyons la nature » afin de continuer à préserver l'environnement et le cadre de vie de chacun. Nous vous donnons rendez-vous le :

Samedi 29 septembre 2012 à 8h

Centre Technique Municipal rue de l'Erable

Comptant sur votre participation, nous aurons le plaisir de vous accueillir autour d'un petit déjeuner.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous :

✂

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Participera Ne participera pas

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : 01.60.03.00.19 ou au Commissariat : 01.60.21.41.00

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du logement du gardien au complexe du Chêne, 1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.